LA FRANÇAISE
ASSET MANAGEMENT

128, boulevard Raspail - 75006 Paris
Tél. : + 33(0)1 73 00 73 00
Fax : + 33(0)1 73 00 73 01

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

Fonds Commun de Placement

Rapport annuel au 31 décembre 2022

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com
La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

LA FRANÇAISE
ASSET MANAGEMENT

128, boulevard Raspail - 75006 Paris
Tél. : + 33(0)1 73 00 73 00
Fax : + 33(0)1 73 00 73 01

Rapport de gestion

« non audité par le Commissaire aux Comptes »

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créance internationaux.

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds La Française Multistratégies Obligataires a pour objectif, au travers de son maître luxembourgeois, de générer une croissance des revenus et du capital (rendement total). Plus précisément, le fonds vise une performance annualisée, nette de frais, supérieure à celle de l'Euribor 3 mois capitalisé + 3.5%, sur la période de placement recommandée de 3 ans.

La performance du fonds pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

INDICATEUR DE REFERENCE

Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à la performance de l'Euribor 3 Mois capitalisé +3.5%.

L'Euro Inter Bank Offered Rate ou EURIBOR est représentatif du « loyer de l'argent » sur le marché interbancaire de la zone Euro pour une échéance déterminée pouvant aller de 1 semaine à 12 mois. L'EURIBOR est publié par la Banque Centrale Européenne, la BCE, qui en calcule la moyenne arithmétique à l'issue d'un relevé de cotations effectué en fin de journée auprès d'un panel de 64 établissements représentatifs de la zone Euro. Ce taux est capitalisé quotidiennement. Code Bloomberg : EUR003M Index.

- Administrateur du Euribor : EMMI (European Money Markets Institute), enregistré auprès de l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site Internet de l'administrateur :
https://www.emmi-benchmarks.eu

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégie d'investissement du FCP

L'investissement de La Française Multistratégies Obligataires est réalisé à hauteur de 100% maximum au travers d'un OPCVM maître dénommé La Française LUX - Multistratégies Obligataires (classe F) et à titre accessoire en liquidités.

2. Actifs utilisés par le fonds nourricier

a. OPCVM : investissement jusqu'à 100% au travers d'un OPCVM maître dénommé La Française LUX - Multistratégies Obligataires (classe F).

b. Liquidités : à titre accessoire.

Les OPCVM maître et nourricier ont conclu un accord par lequel :

- l'OPCVM maître s'engage à transmettre au fonds nourricier tous documents et informations le concernant (notamment documents constitutifs, contrats avec des tiers, exposition aux marchés à terme, process de suivi des risques, non-respect de la réglementation, …) dans les meilleurs délais,

- les OPCVM maître et nourricier s'engagent à coordonner les modalités de calcul de leur valeur liquidative et à se tenir informés de toute suspension des ordres de souscription / rachat,

- les OPCVM maître et nourricier se tiennent mutuellement informés de toute modification les concernant (ex. décision de fusion ou liquidation, changement de dépositaire, …).

Cet accord est disponible sur simple demande écrite auprès du Département Marketing Produits de la société de gestion, à l'adresse e-mail : contact-valeursmobilieres@lafrancaise-group.com

Rappels des objectifs et politique d'investissement de l'OPCVM maître La Française LUX - Multistratégies Obligataires

L'objectif de La Française LUX - Multistratégies Obligataires est de générer une croissance des revenus et du capital (total return). Plus précisément, le compartiment vise à surperformer (net de frais) l'indice Euribor 3 mois capitalisé + 3.5% sur la durée de placement recommandée de 3 ans.

Le Fonds utilise une combinaison de stratégies :

- *une stratégie obligataire directionnelle long/short visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des prévisions macroéconomiques, inflationnistes et de taux d'intérêt ;*

- *une stratégie d'arbitrage visant à rechercher la valeur relative sur les différentes classes d'actifs obligataires.*

Le Fonds investit principalement dans des obligations assorties de toute notation de crédit, y compris les obligations assorties d'une notation inférieure à investment grade, et dans toute devise d'émetteurs de l'OCDE. Plus précisément, le Fonds investit jusqu'à 75% de son actif net dans des titres de créance à taux fixe, à taux variable ou indexés sur l'inflation ainsi que dans des titres de créance négociables.

Le Fonds peut investir ou être exposé dans la limite du pourcentage de l'actif net indiqué dans les instruments suivants :

- *obligations convertibles : 100 %*
- *Emetteurs en dehors de la zone OCDE : 25%*
- *Liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire : 20%*

Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas 12 mois.

- *obligations CoCo (contingent convertible bonds) : 20 %*
- *titres adossés à des créances hypothécaires ou titres adossés à des actifs : 20 %*
- *OPCVM/OPC : 10 %*
- *actions (par le biais d'investissement en obligations convertibles et CoCo) : 5 %*

Le Fonds peut investir dans des "credit notes".

L'exposition nette du Fonds (après couverture) aux devises autres que l'EUR peut s'élever jusqu'à 10 % des actifs nets.

La fourchette de sensibilité est comprise entre – 3 et 7.

Le compartiment est géré de manière active. L'indice est utilisé comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contraintes sur l'indice.

Le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt et d'emprunt de titres ainsi que des accords de mise en pension et de prise en pension (également connues sous le nom de repos) afin de (i) garantir l'investissement des liquidités disponibles (prise en pension), (ii) optimiser la performance du portefeuille (prêt de titres), (iii) établir une position d'arbitrage conçue pour bénéficier d'un élargissement du différentiel de taux.

Le niveau d'exposition attendu aux opérations de prêt de titres s'élève à 25 % des actifs nets du Compartiment, et ne peut dépasser 60 %. Le niveau d'exposition attendu aux opérations d'emprunt de titres s'élève à 5 %, et ne peut dépasser 10 %.

Le Fonds peut, dans les limites énoncées dans le prospectus, investir dans des produits dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces contrats sont mieux adaptés à l'objectif de gestion ou offrent de moindres coûts de transaction. Ces instruments peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des contrats à terme, des options, des swaps, des caps, des floors, des CDS, des CDS sur indices et des Total Return Swap (TRS).

Le Fonds pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. La proportion de d'actif sous gestion qui fera l'objet de TRS pourra représenter 10% de l'actif net. Tous les actifs en portefeuille pourront être sous-jacents des TRS.

À chaque instrument dérivé correspond une stratégie spécifique de couverture, d'arbitrage, de relative value ou d'exposition pour (i) couvrir l'intégralité du portefeuille ou certaines catégories d'actifs qu'il détient contre les risques liés aux fonds propres, de taux d'intérêt et/ou de taux de change, (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs spécifiques (p. ex. achat d'une obligation indexée sur l'inflation par rapport à une obligation à taux fixe), ou (iii) accroître l'exposition du Compartiment aux risques de taux d'intérêt et de change sur le marché.

Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS))

- ***Nature des garanties financières :***

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ ou opérations sur dérivés négociées de gré à gré, le fonds peut recevoir à titre de collatéral des espèces dans sa devise de référence. Les garanties seront conservées par le dépositaire du fonds.

- ***Politique de réinvestissement des garanties reçues :***

Les garanties financières reçues en espèces pourront être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme.

Les titres reçus en collatéral ne pourront être ni vendus, ni réinvestis ni remis en garantie.

- ***Sélection des contreparties :***

La société de gestion s'appuie sur un processus spécifique de sélection d'intermédiaires financiers, également utilisé pour les intermédiaires destinés aux opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres et/ou certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). Ceux-ci sont sélectionnés en fonction de la qualité de leur recherche, de la liquidité qu'ils offrent mais aussi de leur rapidité et de leur fiabilité dans l'exécution et leur qualité de traitement des ordres.

A l'issue de ce processus rigoureux et régulier, les contreparties sélectionnées pour les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres et/ou certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS) sont des établissements de crédit autorisés par la société de gestion, ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne.

- ***Rémunération :***

Aucune rémunération n'est acquise au dépositaire (dans le cadre de sa fonction dépositaire) ou à la société de gestion sur les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres et/ou certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, en ce inclus les revenus générés par le réinvestissement des garanties en espèces reçues dans le cadre de ces opérations, nets des coûts opérationnels directs et indirects sont restitués au fonds. Ces opérations engendrent des coûts opérationnels directs et indirects qui sont supportés par la société de gestion, la quotepart de ces coûts ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations.

Par ailleurs la société de gestion ne perçoit aucune commission en nature sur ces opérations.

- ***Risques :***

De ce fait, il n'y aura pas de politique de décote appliquée à la garantie reçue. Les risques afférant à ce type d'opérations sont décrits dans la rubrique « profil de risque du prospectus ».

Les équipes de contrôle en charge du fonds suivront l'ensemble des limites décrites dans la stratégie d'investissement et/ou dans la rubrique « Niveau d'utilisation envisagée ». La politique de garanties financières limitée aux espèces ne nécessite pas de procédure de risque spécifique au suivi du collatéral et à celui des décotes associées.

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

"Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés".

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion. Au travers du fonds, les souscripteurs s'exposent principalement aux risques suivants :

Le profil de risque du fonds est identique à celui de son maître La Française LUX - Multistrategies Obligataires.

Rappel du profil de risque du maître La Française LUX - Multistrategies Obligataires.

La valeur liquidative du compartiment dépend de la valeur de marché des actifs en portefeuille.

Risque de perte en capital
L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de durabilité
Il s'agit de la survenance éventuelle d'un événement ou d'une condition ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement causer un impact négatif important sur la valeur de l'investissement du fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque en tant que tel, soit avoir un impact sur d'autres risques et corrélativement contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées dépassées, ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Risque de taux d'intérêt
Le Compartiment est soumis au risque de taux d'intérêt. La valeur d'un titre de créance ou d'un titre lié à une créance augmente généralement lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. Tandis que des fluctuations de taux d'intérêt peuvent peser sur les revenus d'intérêts du Compartiment, ces changements peuvent avoir une influence négative ou positive sur la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Risque discrétionnaire
Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Compartiment se fonde sur la sélection de titres et sur les prévisions concernant les marchés des actifs du Compartiment. Il existe un risque que le Compartiment ne puisse pas être investi à tout moment dans les titres enregistrant les meilleures performances. La performance du Compartiment peut par conséquent être inférieure à l'objectif de gestion. En outre, la valeur nette d'inventaire du Compartiment peut avoir une performance négative.

Risque de crédit relatif aux émetteurs de titres de créance
Ces risques peuvent provenir d'un risque de défaillance inattendu ou d'un abaissement de la notation d'un émetteur d'un titre de créance. Si une notation de crédit d'un émetteur est abaissée, la valeur de ses actifs chute, ce qui peut en conséquence entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Risque de baisse du taux d'inflation
Ce risque peut peser sur la performance à court terme des obligations indexées sur l'inflation et engendrer une diminution de la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Risque de contrepartie
Le Compartiment peut conclure des opérations financières sur produits dérivés et des transactions à réméré ainsi que d'autres contrats qui comportent une exposition au risque de crédit de certaines contreparties. Si une contrepartie manque à son obligation, le Compartiment peut enregistrer une baisse de la valeur de son portefeuille.

Risques liés aux investissements dans des titres (spéculatifs) à haut rendement
Le Compartiment peut être considéré comme spéculatif. Il convient en particulier aux investisseurs conscients des risques inhérents à l'investissement dans des titres dotés d'une notation basse ou dénués de notation. Ces titres sont considérés comme « spéculatifs » et ont un risque de défaillance accru. Ils sont susceptibles de pâtir de variations plus importantes et/ou plus fréquentes de leurs valorisations et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout moment et au meilleur cours. La valeur nette d'inventaire du Compartiment peut par conséquent s'avérer inférieure lorsque la valeur de ces titres en portefeuille diminue.

Risque actions
Le risque que les actifs sous-jacents des obligations convertibles détenues au sein du portefeuille diminuent et/ou le risque lié à l'exposition aux marchés d'actions via des instruments à terme peut/peuvent conduire à une diminution de la valeur nette d'inventaire du Compartiment. Celui-ci est limité à 5 % des actifs nets du Compartiment.

Risque de change
Le Compartiment peut investir dans des valeurs mobilières libellées dans des devises autres que la devise de référence. Si une devise diminue par rapport à l'euro, la valeur nette d'inventaire peut baisser. Le Compartiment peut ainsi être exposé au risque de change jusqu'à hauteur de 10 % des actifs nets.

Risque lié aux investissements sur les pays hors OCDE (pays émergents)
Le fonds peut être exposé jusqu'à 25% sur les pays hors OCDE. Les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays hors OCDE où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.
L'investissement sur les marchés hors OCDE comporte un degré de risque élevé en raison de la situation politique et économique de ces marchés qui peut affecter la valeur des investissements du fonds. Leurs conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, un investissement sur ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée, au retard dans les règlements / livraisons, ainsi qu'à la liquidité réduite sur certaines lignes composant le portefeuille du fonds. En conséquence, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié aux obligations contingentes
Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ».
Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité.
Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres,), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.
L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :
- de déclenchement des clauses contingentes: si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- d'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- de structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- de l'appel à prorogation : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, appelable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente.
- d'évaluation / rendement : Le rendement attractif de ces titres peut être considérée comme une prime de complexité.

GARANTIE OU PROTECTION

Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou de protection.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3 ans.

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONTEXTE ECONOMIQUE

La reprise timide en 2021 a été suivie en 2022 par un ralentissement prononcé en Chine à la suite des flambées de Covid 19 et par l'explosion de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a conduit à une inflation galopante dans toutes les zones du monde. En conséquence, les marchés financiers ont été extrêmement volatils depuis le début de l'année, avec des actifs risqués largement orientés à la baisse. Les banques centrales ont été réactives et ont augmenté leurs taux directeurs afin de lutter contre l'inflation, entrainant dans leurs sillages les taux souverains mondiaux.

La croissance mondiale, dont les projections ont sans cesse été revues à la baisse, a ralenti en 2022 autour de 3%. En 2023, le consensus anticipe un ralentissement de la croissance dans toutes les zones du monde. Les économies avancées ont ralenti sous l'effet du resserrement monétaire et du niveau élevé des prix de l'énergie. En Europe, la récession devrait s'installer avec une projection de croissance négative de -0.1%. Les indicateurs avancés mondiaux sont orientés à la baisse, comme l'illustre le PMI manufacturier mondial dont le dernier chiffre s'établit en territoire de contraction sous la barre des 50. L'inflation, quant à elle, reste très forte dans la plupart des zones géographiques, même si l'on observe des signes d'essoufflement aux Etats-Unis où la désinflation s'est installée. Les niveaux de variations annuelles restent encore très élevés (+6.5 % au mois de décembre après +7.1% en novembre) ; par exemple, la variation annuelle du pétrole pourrait passer négative dès le premier trimestre 2023 et les variations de la composante alimentaire devraient décélérer fortement dans les mois qui viennent. Le marché anticipe d'ailleurs un retour sous les 2.50% d'ici la fin de l'année, alors que la Fed prévoit une inflation au-dessus de 3% au dernier trimestre 2023. Afin de lutter contre cette inflation, la Fed a adopté très rapidement une politique monétaire restrictive en remontant son taux tout au long de l'année, dans une fourchette entre 4.25% et 4.50% aujourd'hui. Le consensus anticipe une hausse supplémentaire de 50 bp, avec un taux terminal autour de 5%. La situation en Europe est quelque peu différente avec une inflation bien plus élevée, autour de 10% en novembre, et qui ne baisserait qu'à un niveau de 3.50% fin 2023, soit encore bien au-dessus de la cible de 2% de la BCE. De plus, les risques en Europe restent à la hausse avec les prix du gaz qui peuvent monter fortement en fonction des températures à venir et du déroulement des approvisionnements. Comme aux Etats-Unis, l'inflation hors énergie et alimentation ne retournera pas à la cible des 2% avant 2024 au mieux.

Lors des dernières réunions de décembre, aussi bien J. Powell que C. Lagarde ont souligné l'importance de ramener l'inflation à 2%, et ce malgré le risque de récession dont l'ampleur et la durée sont difficiles à estimer. Le rythme de hausse des principales banques centrales a diminué ces derniers mois et aujourd'hui le marché anticipe encore, d'ici la fin du premier trimestre 2023, des hausses totales de 50 bp et 125 bp respectivement aux Etats-Unis et en Europe, pour arriver à des taux terminaux légèrement au-delà de 3% en Zone Euro et 5% de l'autre côté de l'Atlantique. En Asie, la Chine a récemment confirmé la réouverture de son économie avec la sortie de sa politique Zéro Covid, ce qui est positif pour la croissance mondiale. En parallèle, le gouvernement a mis en place des plans de relance afin de soutenir les entreprises et les ménages.

POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	La Française Multistratégies Obligataires - Part I	La Française Multistratégies Obligataires - Part R	La Française Multistratégies Obligataires - Part T C
Fonds	-10,50%	-11,03%	-10,49%
Indice	0,34%	0,34%	0,34%

Le début d'année 2022 a été dans la continuité de la fin 2021 : avec des chiffres d'inflation qui ont continué de surprendre globalement à la hausse, les marchés ont intégré toujours plus de hausse de taux de la part des principales banques centrales. Dans les pays développés, les principaux banquiers centraux ont donc réaffirmé la nécessité de resserrer la politique monétaire pour faire face à une inflation plus persistante que prévu et nettement supérieure à leurs objectifs.

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

Le vif regain de tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine marquées par l'offensive militaire de la Russie le 23 février, et la série de sanctions de la part des pays membres de l'OTAN envers la Russie, ont largement influencé les mouvements de marché avec notamment des perspectives d'inflation revues largement à la hausse avec l'envolée généralisée des matières premières. Toutefois, les gouvernements ont annoncé des mesures budgétaires pour soutenir la consommation des ménages et pour alléger la pression sur les coûts des entreprises.

Les perspectives de croissance 2022 n'ont fait que baisser sur le premier semestre avant de se stabiliser, voire de légèrement augmenter, tandis que les perspectives 2023 n'ont fait que baisser sur le second semestre.

Dans ce contexte, la banque centrale américaine a commencé à augmenter ses taux dès le mois de mars pour arriver à un taux terminal fin 2022 à 4.50 versus 0.25% fin 2021. La BCE n'a commencé ses hausses de taux qu'à partir de l'été pour atteindre 2% fin 2022, soit 250 bp de hausse sur l'année.

Le fonds La Française Multistratégies Obligataires (Part I) enregistre une performance de -10.50%. La sensibilité a évolué entre -0.02 et +4.64 et s'est située en moyenne à 2.02. La performance négative s'explique principalement par les positions de crédit qui contribuent pour -8.21%. Le crédit High Yield, les dettes subordonnées et le crédit Investment Grade affichent tous des performances unitaires entre -12 et -15% sur l'année. Les positions plus tactiques sur les CDS affichent une contribution de +0.20%. La poche de dettes souveraines est en baisse de -0.66%. A noter les contributions négatives sur les dettes émergentes (-1.67% dont de fortes contributions négatives sur les titres longs mexicains et chiliens). Les stratégies d'inflation affichent une contribution marginalement positive (+0.07%). Le fonds bénéficie des positions vendeuses de taux core euro (+3.28% de contribution) qui ne suffisent pas à effacer les pertes du crédit.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.
Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations… en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe La Française détenus en portefeuille au 31/12/2022

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Societe de gestion
LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	100,00%	La Française Asset Management

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
20/06/2022	Possibilité de souscrire dans la part R via la plateforme IZNES (parts en nominatif) Règlement UE N° 833/2014 exclusion ressortissants russe Précision Règlement SFDR : Ajout de cette phrase : « La société de gestion annoncera au plus tard le 30 décembre 2022 comment ce produit considère les incidences négatives sur les facteurs de durabilité. » Précision dans le prospectus que le fonds relève de l'article 6 SFDR Précision Mise en conformité ESMA Commissions de surperformance : Exemple sur 10 ans de la méthode de prélèvement des commissions de surperformance Intégration du wording suivant illustrant le caractère « glissant » de la période de référence en cas de sous-performance : « Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.».
01/10/2022	La fusion absorption de BNP Paribas Securities Services par sa société mère BNP Paribas SA, prévue le 01 octobre 2022 entraine un changement de dépositaire, qui sera désormais BNP Paribas SA.

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Voici les principaux mouvements intervenus au cours de la période :

Type de transaction	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	3 380,00	-390 559,00	EUR
Achat	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	3 245,00	-372 006,80	EUR
Achat	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	640,00	-73 062,40	EUR
Achat	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	602,00	-68 405,26	EUR
Achat	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	500,00	-62 315,00	EUR
Vente	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	-15 124,00	1 799 302,28	EUR
Vente	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	-14 980,00	1 777 676,60	EUR
Vente	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	-15 322,00	1 752 223,92	EUR
Vente	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	-14 370,00	1 709 167,80	EUR
Vente	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	Fonds	-13 442,00	1 590 726,28	EUR

Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 31/12/2022

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.
Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode Engagement.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe LA FRANÇAISE, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

Best Selection

Le Groupe LA FRANÇAISE, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.
Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc…) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.
Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : www.la-francaise.com.

Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.la-francaise.com.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion.
Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

CONFLITS D'INTERETS

Dans le cadre de la fourniture de services d'investissement, les entités du Groupe LA FRANCAISE sont potentiellement susceptibles de rencontrer des situations de conflits d'intérêts.
Ces situations, en étant définies comme des situations susceptibles de porter atteinte aux intérêts d'un ou des clients des sociétés du Groupe LA FRANCAISE, sont identifiées et encadrées.

Il est exposé que La Française Asset Management a eu recours en 2022 à la société La Francaise Group UK Limited pour une partie du budget de frais de recherche (prestation de recherche de type ESG (thématique, sectorielle)), étant précisé que cette dernière appartient au Groupe La Française. Le recours à cette structure n'est pas de nature à introduire de situation générant des conflits d'intérêt dans le choix des prestataires.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur le site Internet de la Société : www.la-francaise.com.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

Pour l'année civile 2022, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif	Total Rému. DADS 2022	Fixe	%fixe	Variable 2022	Nb bénéficiaires variable	% du variable	Total rému. Cadres dirigeant	Total rému. Preneurs de risques
95	8 688 312,37	5 859 334,71	67,44%	2 828 977,66	76	32,56%	717 018,57	3 467 203,20

La rémunération variable est basée sur une enveloppe globale qui est fonction du Résultat Brut d'Exploitation consolidé du Groupe La Française. Cette enveloppe est répartie de façon discrétionnaire au sein de chaque métier en fonction des objectifs collectifs fixés puis répartie au niveau de chacun des collaborateurs en fonction de la réalisation des objectifs fixés.

La Politique de rémunération a été revue en 2022 et le seuil au-delà duquel 50% de la rémunération variable doit être étalée sur 3 ans pour le personnel identifié est passé de 200 à 100 KEUR.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com.

DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds n'est pas éligible au PEA/PEA PME.

Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Nourriciers

Les frais s'élèvent à 1,40%.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

Ce fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable, et ne promeut pas de caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance. En application du règlement Taxonomie, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

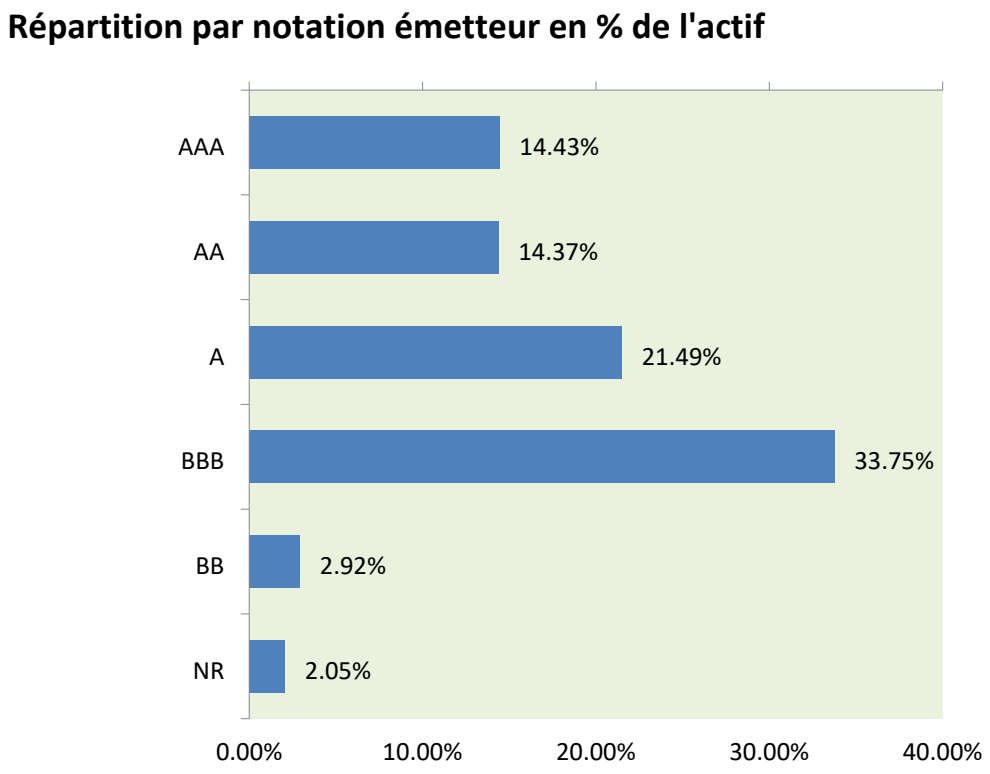

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Document non audité par le Commissaire aux Comptes.

ANNEXE : RAPPORT DE GESTION DU FONDS MAITRE

SICAV LA FRANCAISE LUX

Fonds type UCITS

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

PERFORMANCES

Nom du compartiment	ISIN	Part du compartiment	Perf 2022
BEOBANK FUNDS – BEOBANK Balanced Strategy Fund	LU2098169621	BEOBANK FUNDS – BEOBANK Balanced Strategy Fund - Classe A	-10,63%
BEOBANK FUNDS – BEOBANK Balanced Strategy Fund	LU2098169548	BEOBANK FUNDS – BEOBANK Balanced Strategy Fund - Classe B	-10,63%
BEOBANK FUNDS - Beobank Conservative Strategy Fund	LU2098169977	BEOBANK FUNDS - BEOBANK Conservative Strategy Fund - Classe A	-7,41%
BEOBANK FUNDS - Beobank Conservative Strategy Fund	LU2098169894	BEOBANK FUNDS - BEOBANK Conservative Strategy Fund - Classe B	-7,41%
BEOBANK FUNDS - Beobank Defensive Strategy Fund	LU2098170124	BEOBANK FUNDS - Beobank Defensive Strategy Fund - Classe A	-9,29%
BEOBANK FUNDS - Beobank Defensive Strategy Fund	LU2098170041	BEOBANK FUNDS - BEOBANK Defensive Strategy Fund - Classe B	-9,29%
BEOBANK FUNDS - Beobank Growth Strategy Fund	LU2098170637	BEOBANK FUNDS - Beobank Growth Strategy Fund - Classe A	-12,10%
BEOBANK FUNDS - Beobank Growth Strategy Fund	LU2098170553	BEOBANK FUNDS - BEOBANK Growth Strategy Fund - Classe B	-12,10%
BEOBANK FUNDS - LA FRANCAISE Core Fund	LU0969329449	BEOBANK FUNDS - LA FRANCAISE Core Fund - Classe Beobank A	-14,90%
BEOBANK FUNDS - LA FRANCAISE Core Fund	LU0969330967	BEOBANK FUNDS - LA FRANCAISE Core Fund - Classe Beobank B	-14,89%
BEOBANK FUNDS - LA FRANCAISE Core Fund	LU1927748704	BEOBANK FUNDS - LA FRANCAISE Core Fund - Classe C	-14,80%
JKC Fund - La Française JKC Asia Equity	LU0611874305	JKC Fund - La Française JKC Asia Equity (Classe GP USD)	-25,37%
JKC Fund - La Française JKC Asia Equity	LU0611874057	JKC Fund - La Française JKC Asia Equity (Classe I EUR-HEDGED)	-27,26%
JKC Fund - La Française JKC Asia Equity	LU0611874131	JKC Fund - La Française JKC Asia Equity (Classe I USD)	-25,34%
JKC Fund - La Française JKC Asia Equity	LU0611874487	JKC Fund - La Française JKC Asia Equity (Classe P EUR-HEDGED)	-27,70%
JKC Fund - La Française JKC China Equity	LU0421713362	JKC Fund - La Française JKC China Equity (Classe GP EUR-HEDGED)	-30,52%
JKC Fund - La Française JKC China Equity	LU0415808285	JKC Fund - La Française JKC China Equity (Classe GP USD)	-28,62%
JKC Fund - La Française JKC China Equity	LU0547182096	JKC Fund - La Française JKC China Equity (Classe I EUR-HEDGED)	-30,50%
JKC Fund - La Française JKC China Equity	LU0438073230	JKC Fund - La Française JKC China Equity (Classe I USD))	-28,59%
JKC Fund - La Française JKC China Equity	LU0611873836	JKC Fund - La Française JKC China Equity (Classe P EUR-HEDGED)	-30,91%
JKC Fund - La Française JKC China Equity	LU0611873919	JKC Fund - La Française JKC China Equity (Classe P USD)	-29,11%
La Française LUX – Carbon Impact Income	LU1787041331	La Française LUX – Carbon Impact Income - F (C) EUR	-11,93%
La Française LUX – Carbon Impact Income	LU1523323860	La Française LUX – Carbon Impact Income - R (C) EUR	-13,15%
La Française LUX – Carbon Impact Income	LU1190462116	La Française LUX – Carbon Impact Income - R (D) EUR	-13,06%
La Française LUX – Carbon Impact Income	LU1744646693	La Française LUX – Carbon Impact Income - T (C) EUR	-12,67%
La Française LUX - Euro Inflation	LU0970532197	La Française LUX - Euro Inflation - F (C) EUR	-7,18%
La Française LUX - Euro Inflation	LU0970531975	La Française LUX - Euro Inflation - I (C) EUR	-7,98%
La Française LUX - Euro Inflation	LU0970531629	La Française LUX - Euro Inflation - R (C) EUR	-8,17%
La Française LUX - GTS Réactif - B (C) EUR	LU0255990045	La Française LUX - GTS Réactif - B (C) EUR	-13,74%
La Française LUX - GTS Réactif - B (C) EUR	LU0933497413	La Française LUX - GTS Réactif - I (C) EUR	-13,31%
La Française LUX - GTS Réactif - B (C) EUR	LU0814517024	La Française LUX - GTS Réactif - R (C) EUR	-14,45%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro	LU0840091218	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro - F (C) EUR	-15,01%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro	LU0414216654	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro - I (C) EUR	-15,86%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro	LU0414216498	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro - R (C) EUR	-16,43%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	LU1523323605	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global - Class I EUR	-17,30%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	LU1190462629	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global - Class I USD	-22,38%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	LU1744646933	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global - Class R C EUR	-17,87%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	LU1190462546	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global - Class S EUR	-17,02%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	LU1744646859	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global - Class TC EUR	-17,33%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	LU2346523546	La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global - Class Z EUR	-16,80%
La Française LUX - JKC Asia Bond 2025	LU1940079145	La Française LUX - JKC Asia Bond 2025 - Class I (C) EUR H	-9,49%
La Française LUX - JKC Asia Bond 2025	LU1585407973	La Française LUX - JKC Asia Bond 2025 - Class I (C) USD	-7,52%
La Française LUX - JKC Asia Bond 2025	LU1585408435	La Française LUX - JKC Asia Bond 2025 - Class I (D) USD	-7,52%
La Française LUX - JKC Asia Bond 2025	LU1916458802	La Française LUX - JKC Asia Bond 2025 - Class R C EUR H	-10,03%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	LU0970532601	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - F (C) EUR	-9,98%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	LU0970532437	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - I (C) EUR	-10,51%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	LU1383696090	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - Part I (C) CHF H	-10,86%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	LU1744646420	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - Part T (D) EUR	-10,55%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	LU0970532353	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - R (C) EUR	-11,03%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	LU1676204180	La Française LUX - Multistratégies Obligataires - R (D) EUR	-11,05%

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

VALUE AT RISK (VAR)

Name of the Sub-Funds	Market Risk Calculation Method	Lowest VaR	Highest VaR	Average VaR
La Française LUX - Euro Inflation	Absolute VaR	-3.14%	-9.11%	-6.87%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	Absolute VaR	-1.51%	-3.14%	-2.34%
La Francaise LUX - Carbon Impact Income	Absolute VaR	-5.58%	-10.73%	-6.97%

LEVERAGE

Name of the Sub-Funds	Leverage Calculation Methodology	Maximum expected level of leverage	Minimum realized level of leverage	Maximum Realized level of leverage	Realised average level of leverage
La Française LUX - Euro Inflation	Sum of Notionals	500%	0.0%	126.3%	22.0%
La Française LUX - Multistratégies Obligataires	Sum of Notionals	500%	31.2%	323.7%	128.2%
La Francaise LUX - Carbon Impact Income	Sum of Notionals	500%	50.7%	269.4%	86.2%

SFT REGULATION

Les fonds n'ont pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice, à l'exception du fonds LA FRANCAISE LUX – MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES (cf. ci-dessous).

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

LA FRANCAISE LUX – MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES :

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS
REGLEMENT SFTR
En devise de comptabilité de l'OPC

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS

1. Informations générales

1.1. **Montant des titres et matières premières prêtés ~~en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie~~ (en % des actifs nets).**

Actifs prêtés	-
Actifs *pouvant être* prêtés	107 245 375,47
% des actifs ~~*pouvant être*~~ prêtés	0,00%

1.2. **Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.**

Valeur absolue			100 200,00		
% des actifs sous gestion	0,00%		0,08%		

2. Données sur la concentration

2.1. **Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs).**

			100% des garanties reçues en collateral cash		

2.2. **Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).**

Dénomination 1			JP MORGAN		
Montant 1	-		100 200,00		

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. **Type et qualité des garanties**

Type					
Actions					
obligations	-				
OPC					
TCN					
Cash			100 200,00		
Rating ou littéraire					

3.2. **Échéance de la garantie**

moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes			x		

3.3. **Monnaie de la garantie**

Monnaie 1	**EUR**
Monnaie 2	**USD**
Monnaie 3	

3.4. **Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global**

moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes	-		100 200,00		

3.5. **Pays où sont établies les contreparties**

Pays 1	France		Allemagne		
Pays 2			France		
...					
Pays X					

3.6. **Règlement et compensation**

Tri-parties					
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	-		100 200,00		

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

Maximal autorisé (%)			100%		
Montant effectif (%)			0%		
Revenus sur garanties espèces	Eonia		-		

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
Dépositaire 1	BNP LUX

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Comptes séparés (%)	100		100		
Comptes groupés (%)					
Autres comptes (%)			-		

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

7.1. Revenus

OPC (valeur absolue)			3243,37		
OPC (% des revenus globaux)	100		100		
Gestionnaire (valeur absolue)			-		
Gestionnaire (% des revenus globaux)			-		
Tiers (valeur absolue)			-		
Tiers (% des revenus globaux)			-		

7.2. Coûts

OPC (valeur absolue)					
OPC (% des revenus globaux)					
Gestionnaire (valeur absolue)			-		
Gestionnaire (% des revenus globaux)			-		
Tiers (valeur absolue)			-		
Tiers (% des revenus globaux)			-		

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

Pour l'année civile 2022, les rémunérations sont réparties ainsi :

La Française Asset Management	
Actifs gérés	10 109 271 759€
Effectif	95 personnes
Rémuneration totale	8 688 312,37€
Rémuneration fixe	5 859 334,71€
Rémunération variable	2 828 977,66€
Cadres dirigeants	717 018,57€
Preneurs de risques	3 467 203,20€

La rémunération variable est basée sur une enveloppe globale qui est fonction du Résultat Brut d'Exploitation consolidé du Groupe La Française. Cette enveloppe est répartie de façon discrétionnaire au sein de chaque métier en fonction des objectifs collectifs fixés puis répartie au niveau de chacun des collaborateurs en fonction de la réalisation des objectifs fixés.

La Politique de rémunération a été revue en 2022 et le seuil au-delà duquel 50% de la rémunération variable doit être étalée sur 3 ans pour le personnel identifié est passé de 200 à 100 KEUR.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com.

Informations sur la rémunération de la société de gestion déléguée

Cette information ne comprend pas la rémunération des employés des entités auxquelles la société de gestion a délégué les fonctions de gestion de portefeuille.

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

SICAV La Française LUX – Multistratégies Obligataires

Fonds type UCITS

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

POLITIQUE DE GESTION DU COMPARTIMENT

Le début d'année 2022 a été dans la continuité de la fin 2021 : avec des chiffres d'inflation qui ont continué de surprendre globalement à la hausse, les marchés ont intégré toujours plus de hausse de taux de la part des principales banques centrales. Dans les pays développés, les principaux banquiers centraux ont donc réaffirmé la nécessité de resserrer la politique monétaire pour faire face à une inflation plus persistante que prévu et nettement supérieure à leurs objectifs.

Le vif regain de tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine marquées par l'offensive militaire de la Russie le 23 février, et la série de sanctions de la part des pays membres de l'OTAN envers la Russie, ont largement influencé les mouvements de marché avec notamment des perspectives d'inflation revues largement à la hausse avec l'envolée généralisée des matières premières. Toutefois, les gouvernements ont annoncé des mesures budgétaires pour soutenir la consommation des ménages et pour alléger la pression sur les coûts des entreprises.

Les perspectives de croissance 2022 n'ont fait que baisser sur le premier semestre avant de se stabiliser, voire de légèrement augmenter, tandis que les perspectives 2023 n'ont fait que baisser sur le second semestre.

Dans ce contexte, la banque centrale américaine a commencé à augmenter ses taux dès le mois de mars pour arriver à un taux terminal fin 2022 à 4.50 versus 0.25% fin 2021. La BCE n'a commencé ses hausses de taux qu'à partir de l'été pour atteindre 2% fin 2022, soit 250 bp de hausse sur l'année.

Le fonds La Française Lux – Multistratégies Obligataires Part I enregistre une performance de -10.51%. La sensibilité a évolué entre -0.02 et +4.64 et s'est située en moyenne à 2.02. La performance négative s'explique principalement par les positions de crédit qui contribuent pour -8.21%. Le crédit High Yield, les dettes subordonnées et le crédit Investment Grade affichent tous des performances unitaires entre -12 et -15% sur l'année. Les positions plus tactiques sur les CDS affichent une contribution de +0.20%. La poche de dettes souveraines est en baisse de -0.66%. A noter les contributions négatives sur les dettes émergentes (-1.67% dont de fortes contributions négatives sur les titres longs mexicains et chiliens). Les stratégies d'inflation affichent une contribution marginalement positive (+0.07%). Le fonds bénéficie des positions vendeuses de taux core euro (+3.28% de contribution) qui ne suffisent pas à effacer les pertes du crédit.

LA FRANÇAISE
ASSET MANAGEMENT

128, boulevard Raspail - 75006 Paris
Tél. : + 33(0)1 73 00 73 00
Fax : + 33(0)1 73 00 73 01

Comptes annuels

« audités par le Commissaire aux Comptes »

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022

LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT
128 boulevard Raspail
75006 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier LA FRANCAISE MULTISTRATEGIES OBLIGATAIRES relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**62,518,826.58**	**100,997,313.15**
Titres d'organismes de placement collectif	**62,518,826.58**	**100,997,313.15**
OPC Maitre	62,518,826.58	100,997,313.15
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	**20,311.20**	**27,007.08**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	20,311.20	27,007.08
Comptes financiers	**36,989.54**	**77,958.68**
Liquidités	36,989.54	77,958.68
TOTAL DE L'ACTIF	**62,576,127.32**	**101,102,278.91**

Bilan passif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Capitaux propres	**-**	**-**
Capital	**65,139,674.61**	**101,765,158.99**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**-1,983,060.83**	**243,361.57**
Résultat de l'exercice (a,b)	**-638,853.81**	**-1,014,343.10**
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**62,517,759.97**	**100,994,177.46**
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**58,367.35**	**108,101.45**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	58,367.35	108,101.45
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**62,576,127.32**	**101,102,278.91**

(a) Y compris comptes de régularisations.
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits sur opérations financières	**-**	**-**
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43.43	1,331.72
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	**43.43**	**1,331.72**
Charges sur opérations financières	**-**	**-**
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-255.00	-7,628.71
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	**-255.00**	**-7,628.71**
Résultat sur opérations financières (I + II)	**-211.57**	**-6,296.99**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-762,175.61**	**-1,146,796.98**
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	**-762,387.18**	**-1,153,093.97**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**123,533.37**	**138,750.87**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	**-638,853.81**	**-1,014,343.10**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Frais de gestion financière

- 0,561 % TTC taux maximum pour la part I
- 1,161 % TTC taux maximum pour la part R
- 0,561 % TTC taux maximum pour la part T C

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, …) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,039 % TTC taux maximum sur la base de l'actif net pour la part I
- 0,039 % TTC taux maximum sur la base de l'actif net pour la part R
- 0,039 % TTC taux maximum sur la base de l'actif net pour la part T C

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Part I, R et T C :

La part variable des frais de gestion représentera 25% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'Euribor 3 mois capitalisé +3.5%.

La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évaluée selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicable à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisée selon la performance de l'indice de référence retenu.

L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est le taux Euribor 3 mois capitalisé + 3.5 % (Code bloomberg EUR003M Index).

La période de référence de la performance correspond :

- pour la première période de référence :

Part I D : La première période de référence est de la date d'activation de la part au 31 décembre 2018. A compter du 31 décembre 2018, cette commission sera calculée sur une période de 12 mois.

Part T C : La première période de référence sera de la date d'activation de la part au 31 décembre 2019. A compter du 31 décembre 2019, cette commission sera calculée sur une période de 12 mois.

- pour les périodes suivantes : du 1er jour de bourse de janvier au dernier jour de bourse de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement :

La commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence de la part du fonds ne peut être inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

Depuis le 1er janvier 2022 ; une commission de surperformance n'est perçue qu'après compensation des sous-performances du FCP par rapport aux performances de l'indice de référence sur les 5 dernières années.

- **Pendant la période de référence :**

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 25% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.

- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

- **A la fin de la période de référence :**

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.

- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de référence). A compter du 1er janvier 2022, la période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part T C

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part T C

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Actif net en début d'exercice	**100,994,177.46**	**138,239,727.13**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	**1,766,516.94**	**4,465,362.51**
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	**-30,199,676.98**	**-39,409,832.05**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**990.30**	**293,617.60**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-2,298,585.61**	**-8,930.18**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Frais de transaction	**-**	**-**
Différences de change	**-**	**-**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	**-6,983,274.96**	**-1,432,673.58**
Différence d'estimation exercice N	-6,529,259.56	454,015.40
Différence d'estimation exercice N-1	-454,015.40	-1,886,688.98
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	**-**	**-**
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**-762,387.18**	**-1,153,093.97**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**62,517,759.97**	**100,994,177.46**

Complément d'information 1

	Exercice 30/12/2022
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	62,518,826.58
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 30/12/2022
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	**Nombre de titres**
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	15,370.34773
Nombre de titres rachetés	158,628.25349
Catégorie de classe T C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	1,476.57396
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	7,192.22618
Commissions de souscription et/ou de rachat	**Montant (EUR)**
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	619,852.64	1.18
Commissions de surperformance	9.99	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe T C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,449.70	0.58
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	140,863.28	0.58
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/12/2022
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	20,311.20
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	**20,311.20**
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	39,942.24
Autres créditeurs divers	18,425.11
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**58,367.35**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/12/2022
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	**Néant**
OPC Maitre	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	**Néant**
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 30 Décembre 2022, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-521,128.95	-800,673.55
Total	**-521,128.95**	**-800,673.55**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-521,128.95	-800,673.55
Total	**-521,128.95**	**-800,673.55**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,359,971.66	159,041.92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-1,359,971.66**	**159,041.92**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,359,971.66	159,041.92
Total	**-1,359,971.66**	**159,041.92**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe T C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,367.02	-2,405.14
Total	**-1,367.02**	**-2,405.14**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,367.02	-2,405.14
Total	**-1,367.02**	**-2,405.14**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7,237.08	949.08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-7,237.08**	**949.08**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-7,237.08	949.08
Total	**-7,237.08**	**949.08**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-116,357.84	-211,264.41
Total	**-116,357.84**	**-211,264.41**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-116,357.84	-211,264.41
Total	**-116,357.84**	**-211,264.41**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-615,852.09	83,370.57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-615,852.09**	**83,370.57**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-615,852.09	83,370.57
Total	**-615,852.09**	**83,370.57**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	126.21	129.51	126.72	124.07	**110.38**
Actif net (en k EUR)	143,075.21	120,889.60	89,040.84	65,921.32	**42,836.57**
Nombre de titres					
Parts C	1,133,557.21957	933,423.28116	702,632.24319	531,319.81799	**388,061.91223**

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.55	0.29	-0.66	0.29	**-3.50**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-1.59	-1.56	-1.49	-1.50	**-1.34**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I D (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	968.93	995.78	977.75
Actif net (en k EUR)	4,728.42	4,859.45	4,771.46
Nombre de titres			
Parts D	4,880.00	4,880.00	4,880.00

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	4.21	2.27	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)			
Parts D	-	-	-5.09
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts D	-6.08	-6.18	-5.74

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe T C (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	94.32	97.38	95.86	94.43	**84.52**
Actif net (en k EUR)	9,865.30	10,628.35	1,881.24	394.84	**228.60**
Nombre de titres					
Parts C	104,589.67109	109,142.02502	19,623.36157	4,181.14056	**2,704.56660**

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.40	0.22	-0.49	0.22	**-2.67**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.56	-0.58	-0.56	-0.57	**-0.50**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,798.53	1,856.30	1,827.26	1,799.71	**1,610.79**
Actif net (en k EUR)	71,749.05	52,838.89	42,546.19	34,678.02	**19,452.60**
Nombre de titres					
Parts C	39,893.14194	28,464.60913	23,284.06136	19,268.59062	**12,076.36444**

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	7.81	4.23	-9.51	4.32	**-50.99**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-11.33	-11.49	-10.73	-10.96	**-9.63**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				**62,518,826.58**	**100.00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union européenne				**62,518,826.58**	**100.00**
LA FRANCAISE LUX-LFP MULTISTRAT OBLI CAF	553,754	112.90	EUR	62,518,826.58	100.00
Créances				**20,311.20**	**0.03**
Dettes				**-58,367.35**	**-0.09**
Dépôts				**-**	**-**
Autres comptes financiers				**36,989.54**	**0.06**
TOTAL ACTIF NET			**EUR**	**62,517,759.97**	**100.00**